

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT

31 - Haute-Garonne

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## Nombre de conseillers

• en exercice	11
• présents	8
• votants	8
• absents	3
• exclus	0

## Date de convocation :

27 mai 2015

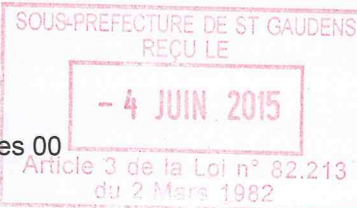
## Date d'affichage :

## Objet

Sécurité de l'ancien  
casino

De la commune BARBAZAN

Séance du 03 juin 2015 à 18 heures 00



Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

M. STRADERE Michèle

Étaient présents :

Mmes BOLEA Maryse, VEYRIES Nadine.  
Mrs BRUNA Roger, MAURETTE Bernard, DELORT Thierry, SALES André, SIBRA Gérard.  
Absentes excusées : Mesdames ARIES Fabienne, NOE Liliane.  
Absent excusé : Monsieur VALLE Anthony.

Secrétaire de séance :

M. MAURETTE Bernard

Madame le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire d'examiner les conditions de sécurité à respecter pour l'accueil des publics lors du spectacle des Pronomade(s) à Barbazan le 5 juin prochain.

Une visite de conseil du bureau de sécurité du SDIS le 26 mai 2015 préconise que la sécurité du public n'est pas assurée dans ce bâtiment.

Un autre bâtiment a été proposé en remplacement.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité,  
- n'autorise pas l'usage de l'ancien casino lors du spectacle des Pronomades le 5 juin prochain.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous-préfecture de Saint-Gaudens le 4 juin 2015

Publié ou notifié le

Fait à Barbazan, le 3 juin 2015  
Le Maire

